# des socialistes

DU 25 AU 31 OCTOBRE 2014

1,5€

10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 0 Tél. : 01 45 56 77 52

hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION ET DIREC-TRICE DE LA PUBLICATION • Sarah Proust \*\*CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Florence Bonetti

\* RÉDACTRICE EN CHEF Sarah Nafti

\* RÉDACTEURS \* Philippine Brygo \*
Mélanie Modot

- PHOTO Philippe Grangeaud
- Olivier Clément
  MAQUETTE Florent Chagnon [79 44]
  FLASHAGE ET IMPRESSION PGE [94]
  Saint-Mandé
  N° DE COMMISSION PARITAIRE:

• ISSN 127786772

"L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications, tiré à 29 000 exemplaires

Vie du Parti **LAURENT FABIUS AUX ENTRETIENS DE SOLFÉRINO** Page 2

Page 3-6

Auditions

**CONTRIBUTIONS** 

**AUX ÉTATS GÉNÉRAUX** 

### États généraux les militants au travail







Alors que les auditions de personnalités de la société civile se poursuivent dans le cadre des États généraux, partout en France les militants se retrouvent pour débattre. Laïcité, République, économie, mondialisation... Les thèmes abordés sont divers et donnent lieu à de nombreuses contributions. Plus de 4 000 ont déjà été écrites depuis le lancement des États généraux à La Rochelle.



AG

15 novembre

Conseil national à

6 décembre

Clôture des États

### Laurent Fabius décrypte un monde « multi crises »



Dans un monde multi crises, quelle politique étrangère pour la France ? Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international, était l'invité d'Henri Weber aux entretiens de Solférino mercredi 22 octobre. Le ministre relève « un sentiment d'inquiétude générale » : « il y a à la fois beaucoup de crises, ces crises sont profondes et elles sont simultanées ». Il énumère le terrorisme en Irak, en Syrie, avec l'émergence de Daech, la violence à Gaza, l'Ukraine, ou encore le virus Ebola et le dérèglement climatique.

Laurent Fabius remarque que « la France a perdu en compétitivité » au niveau économique depuis une dizaine d'années. « Notre part dans le commerce mondial a beaucoup baissé, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée a beaucoup baissé, cela explique notre déficit commercial actuel. » Économiquement, « le monde du XXIe siècle est plutôt mondial, multi concurrentiel avec un centre de gravité du commerce mondial qui se déplace depuis la zone euro atlantique vers la zone Asie Pacifique ». Outre la crise économique, Laurent Fabius insiste sur l'importance de la crise environnementale. « Si on ne met pas le holà (à la hausse des températures), ce qui demande la décarbonation de l'économie, chose très compliquée, cela va nous mener à 4, 5, ou même 6 degrés d'augmentation. C'est un dérèglement insupportable.. Il faut que nous nous en saisissions au niveau mondial et que nous fassions un atout de cette contrainte, c'est le sens de la transition écologique. On doit aller vers la crois-

Pour Laurent Fabus, la multiplicité et la simultanéité de ces crises ne s'expliquent pas par « une malchance conjoncturelle ». Il mentionne d'autres causes :

- La dépolarisation du monde. « Lors de la guerre froide, deux puissance dominaient le monde, les Etats-Unis et l'URSS. Les crises étaient réglées par une sorte d'alliance, souvent hostile, de ces deux pays. Après la chute du mur de Berlin, il y a eu une période unipolaire: les Etats-Unis dominaient tout. Nous souhaitons, en tant que socialistes, aller vers une organisation du monde multipolaire, où il y aurait des grandes zones, harmonisées par une organisation mondiale, l'ONU, avec des sous organisations régionales (UE, union africaine...) C'est l'objectif, mais ce n'est pas ce qu'il se passe actuellement. Nous ne sommes plus dans le bipolaire, ni dans l'unipolaire, pas encore dans le multipolaire, nous sommes dans le "zéro polaire". Il n'y a pas un seul pays, ou une alliance de pays, qui à eux seuls puissent régler une crise. C'est ce qui explique la multiplication des crises. Il n'y a pas de patron, il y a une hiérarchie de puissances. »

- La notion de puissance a éclaté. « Autrefois la puissance était incarnée par l'Etat. De nouveaux états apparaissent, d'autres perdent de leur puissance. Et des groupes voudraient être des Etats. Le plus spectaculaire est l'Etat islamique, qui n'est ni un Etat ni islamique. » - « La capacité destructrice, qui auparavant était réservée aux Etats est désormais dispersée (Corée du nord, Iran). » « Il y a davantage de forces à contrôler dans le monde, et moins de forces établies pour les contrôler », résume-t-il.

### LES ATOUTS DE LA FRANCE

Dans ce monde, quels sont les atouts et les faiblesses de notre pays ? « L'une de nos faiblesses principales, c'est que notre performance économique s'est affaiblie. » Mais nos atouts sont considérables : « La France est un des membres

permanents du conseil de sécurité, et la cinquième puissance économique du monde. » Il refuse le discours décliniste ambiant, jugeant que « notre culture, notre recherche sont exceptionnelles ». Le ministre rappelle qu'en quelques semaines, la France a reçu deux prix Nobel (littérature et économie) et la médaille Fields. « Le déclin comme ça, je prends! »

Face à ces nouveaux enjeux Laurent Fabius relate que quatre grands objectifs mènent la politique étrangère de la France:

- La paix et la sécurité. « Quand nous sommes intervenus au Mali, les terroristes étaient sur le point de prendre le contrôle de l'Etat. Ils ont été repoussés, des élections ont pu avoir lieu même si tout n'a pas été réglé. Nous sommes intervenus pour des questions de sécurité. Sinon le Mali aurait été contrôlé par Al Qaïda. En Centrafrique, on était au bord du génocide. L'intervention, ce n'est pas un exercice plaisant. »
- L'organisation de la planète et sa préservation.
- Relance et réorientation de l'Europe. « On a commencé, mais on est encore loin du compte », remarque-t-il, en espérant des actions de la nouvelle commission. Si les 300 milliards d'investissement proposés par Jean-Claude Juncker sont mis en place « c'est une chose positive pour relancer la croissance ». Mais l'Europe doit faire face à de nombreux défis : croissance, énergie, voisinage (Ukraine, Libye), unité.
- Rayonnement et redressement économique de la France. Laurent Fabius veut notamment mettre en place une « diplomatie globale » en charge des questions stratégiques, économiques, culturelles, scientifiques.

2

### Audition de Bruno Palier

Le comité national de pilotage des Etats généraux a procédé à l'audition, mercredi 15 octobre, de Bruno Palier, directeur de recherches à Sciences-Po et chercheur au CNRS, sur le thème « Etat-Providence, Etat social: les métamorphoses de l'Etat ». Il est l'auteur de nombreuses études sur les réformes des systèmes de protection sociale en France et en Europe, qui l'ont conduit à proposer une transformation de l'Etat social et de ses modalités par rapport à la société actuelle et à ses mutations

Son premier constat est celui d'un « désajustement » entre notre modèle économique et l'Etat social. Son postulat est que l'Etat social a été mis en place dans un contexte industriel particulier, mais n'a pas su véritablement s'adapter aux évolutions de la société. En effet, l'Etat social a été mis en place dans une période de forte industrialisation et généralisé avec l'industrialișation de masse à la fin du XIXº siècle. À cette période, le travail et la famille avaient des caractéristiques spécifiques : le travail stable exercé uniquement par les hommes, et les femmes au foyer qui assuraient la prise en charge des enfants et des aînés.

Pour Bruno Palier « on tient beaucoup à notre Etat social, mais son environnement évolue », il s'agit donc d'y intégrer les évolutions de la société contemporaine, qui sont essentiellement de trois ordres : nous vivons dans une société vieillissante dans laquelle les caractéristiques spécifiques aux femmes et aux jeunes ne sont pas prises en compte.

Notre société vieillit et le système de retraite a été conçu pour des retraites plus courtes qu'actuellement. L'allongement de la vie s'accompagne de l'émergence d'un quatrième âge, qui se caractérise par des situations de dépendance que notre système de protection social n'a pas encore réussi à intégrer, et qui constituent l'un des défis majeurs des décennies à venir, en termes de solidarité et de financement.

La place des femmes a considérablement évolué dans nos sociétés. Lors de la mise en place de l'Etat social, les femmes ne travaillaient pas, ou quasiment pas, et elles prenaient en charge la garde des enfants et le soutien aux personnes âgées. Actuellement on a vu apparaître une « entrée massive des femmes sur le marché du travail.» qui

« n'y entrent pas dans les mêmes conditions que les hommes, pas dans les mêmes métiers ni avec la même rémunération ». Les femmes travaillent principalement dans des activités de service et sont moins bien payées que les hommes. Leurs carrières sont grignotées sur différentes périodes de la vie lors de l'arrivée des enfants et lorsqu'elles prennent en charge les aînés, même si ce modèle évolue de plus en plus. Cette réflexion pousse Bruno Palier à faire le constat que « l'on est dans un système d'assurance sociale - où l'on reçoit de l'argent- alors que nous avons besoin de prestations de services -comme par exemple des crèches», comme c'est le cas dans le modèle scandinave.

Enfin, Bruno Palier met en avant l'apparition d'« un nouvel âge de la vie », la jeunesse, pendant du troisième âge qui commence à être marqué comme âge de la vie au début du XX° siècle. Alors qu'auparavant la jeunesse ne durait que deux ou trois ans, actuellement « être jeune est une étape de la vie qui devient de plus en plus longue et de plus en plus compliquée », avec notamment l'accès au premier CDI à 27 ans en moyenne et l'allongement de la durée des études. Or, notre système de protection sociale ne prend pas en compte la jeunesse. « Avec un système qui n'ouvre pas de prestation propre avant 25 ans, tout passe par le revenu des parents »: ainsi les jeunes qui ne sont pas considérés par les politiques publiques « font sécession » et cela se traduit notamment par des taux d'abstention élevés aux élections. Actuellement, l'Etat social ne parvient pas à réécrire un contrat entre les générations afin de mettre en place une redistribution entre retraités et jeunes.

### INVESTISSEMENT SOCIAL

Pour une telle redistribution, Bruno Palier note que « la réponse collective est non, alors que la réponse individuelle est positive », les grands-parents aidant volontiers de manière individuelle leurs petits-enfants mais se refusant à un système de redistribution collective. Par ailleurs, le chercheur fait également le constat que les retraités bénéficient toujours des dispositions fiscales avantageuses héritées de l'ancien modèle, au moment où ils constituaient la classe d'âge la plus fragilisée.

Il paraît essentiel aujourd'hui de financer à la fois l'investissement social - la qualification - de la même manière que l'investissement productif - l'innovation. L'investissement social consiste à mettre l'accent sur l'investissement dans le capital humain, « l'économie des cerveaux ». Bruno Palier montre ici l'écueil de notre système, pour lui il s'agit de « remonter le cours de la vie pour intervenir le plus en amont possible, alors que notre système de protection arrive après coup. » En effet, les inégalités dans ce domaine se créent dès le plus jeune âge, au niveau de l'apprentissage des capacités cognitives - capacité à comprendre, penser - et non cognitives - apprendre à communiquer - qui sont des capacités acquises et non pas innées. Cellesci pourraient être compensées par le placement des enfants en crèche, or, aujourd'hui, seuls 10 % des enfants sont gardés dans de telles structures, principalement par manque de places en crèche et dans les structures d'accueil de la petite enfance. Pour lui, l'« enjeu de justice sociale est de donner à tous ces capacités et favoriser une égalité pro active pour offrir l'environnement nécessaire à tous ».

Bruno Palier a également invoqué l'école, qui ne joue pas suffisament son rôle d'ascenseur social et qui ne permet pas effectivement la réduction des inégalités. Le système éducatif reste figé dans un modèle napoléonien qui vise à former des élites et « mettre à part les bons élèves », alors même que notre économie a besoin de personnes qualifiées, autonomes, responsables et créatives.

Enfin, notre système de protection sociale devrait permettre une formation tout au long de la vie car « ne pas être qualifié aujourd'hui est un risque social ». Bruno Palier cite l'exemple d'un salarié de 50 ans pour lequel aucun investissement en formation n'est fait alors que plus de 10 années le séparent de la retraite.

En conclusion, Bruno Palier a plaidé pour une réforme de notre système social, réforme qui prendrait en compte les nouvelles caractéristiques de notre société mais qui miserait non pas seulement sur les prestations sociales, mais sur des prestations de services répondant aux mutations de la société.



### Audition de Jean-Louis Bianco



Mardi 21 octobre, le Comité de pilotage des États généraux des socialistes auditionnait Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la Laïcité, afin de réfléchir aux « enjeux de la laïcité dans la République et le monde».

Rappelant que la laïcité est « au cœur du pacte républicain et de l'engagement des socialistes », Guillaume Bachelay a évoqué son actualité comme « valeur, principe, combat des républicains et des socialistes dans une époque de réaffirmation du fait religieux ».

Jean-Louis Bianco s'est tout d'abord attaché à rappeler ce qu'est la laïcité, c'est-à-dire un ensemble de règles de droit, notamment la loi de 1905 instaurant la séparation de l'Église et de l'État. Mais il s'agit également « du produit d'un combat historique entre l'Église et l'État pour savoir si c'est l'Église qui contrôlerait les consciences à travers l'éducation et la formation, ou si c'est l'État qui assurerait le respect des consciences ». La laïcité est donc avant tout « une liberté, une conquête de liberté », celle de croire ou de ne pas croire ; c'est aussi la séparation des Eglises et de l'État, qui implique la neutralité de l'État, des collectivités locales et des services publics. Cette conception de la laïcité est au cœur de la citoyenneté française: nous sommes des citoyens à égalité de droits et de devoirs, peu importe les croyances ou les origines.« La laïcité est au cœur de la République car elle contribue à construire la citoyenneté », a insisté Jean-Louis Bianco.

Pour le président de l'Observatoire de la laïcité, c'est cela qu'il faut réaffirmer dans une société française marquée par une forte défiance : pour 73% des Français, on ne peut pas faire confiance aux autres

Concernant l'application de la laïcité, Jean-Louis Bianco est revenu sur ce qu'interdit et garantit la loi dans l'espace public, notamment : aucune religion ne peut imposer ses prescriptions à la République, aucun principe religieux ne peut conduire à ne pas respecter la loi, aucun agent d'une administration publique ou gestionnaire d'un service public ne peut manifester ses convictions religieuses par des signes ou comportements prosélytes.

Jean-Louis Bianco propose quant à lui une distinction non-juridique entre un espace public qui est « le cœur intangible de la laicité », autrement dit l'école, les services publics, les collectivités locales, et un espace public « partagé » que sont les rues et les places par exemple. « Quels peuvent être les comportements qui permettent de vivre ensemble dans cet espace partagé ? » s'est-il interrogé.

### DÉFENDRE LA VISION FRANÇAISE DE LA LAÏCITÉ

Plus récemment, les deux lois de 2004 et 2009 ont été votées afin de légiférer sur le port de certains signes religieux dans différents espaces publics. Concernant la première, qui interdit le port de signes religieux ostensibles à l'école publique, Jean-Louis Bianco estime aujourd'hui que « cette loi se passe très bien », et qu' « il n'y a plus de contentieux ». Concernant la loi de 2009 interdisant le port du voile intégral dans les lieux publics, le président de l'Observatoire de la laïcité a rappelé qu'elle est fondée sur le respect de l'ordre public. Malgré certaines difficultés d'application, il n'en préconise pas l'abrogation car elle est devenue aujourd'hui « un marqueur ».

Alors que la conception française de la laïcité est attaquée dans le monde, Jean-Louis Bianco incite à défendre cette dernière, ajoutant que s'il devait un jour il y avoir une Constitution européenne, « nous aurions intérêt, l'Europe aurait intérêt, à intégrer le mot "laïcité" dans le texte ».

L'enjeu aujourd'hui est de rappeler l'actualité de la laïcité, dans un contexte de tensions, de montée de l'antisémitisme, de l'anti-islam, des communautarismes, un moment « où il faut retisser le lien social ». Pourtant, selon un récent sondage évoqué par Jean-Louis Bianco, « la laïcité résonne positivement pour la grande majorité de nos concitoyens ». Quand elle est correctement expliquée, la laïcité emporte donc une large adhésion.

Ainsi, c'est donc « un énorme travail d'éducation et d'information » qui doit être fait. La Charte de la laïcité mise en place par l'ancien ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon est « une excellente initiative », selon Jean-Louis Bianco, « encore faut-il qu'elle soit vécue, comprise, partagée ».

Enfin, Jean-Louis Bianco a fortement insisté sur lanécessité de « mobiliser les Français sur la laïcité », par exemple en instaurant une journée nationale de la laïcité le 9 décembre, comme l'a proposé l'Observatoire de la laïcité.

Ramener de la raison dans le débat sur la laïcité, afin de lutter contre l'obscurantisme et les raccourcis; ramener de la raison également pour apporter de l'éducation et de la formation sur la laïcité, re-contextualiser ce principe afin de « comprendre le processus historique qui amène une société à se séculariser » ; contextualiser également le droit et son explication afin de faire face aux nouveaux enjeux, pas seulement à l'école : c'est ce qui devra être retenu de cette 10ème audition du Comité de pilotage. Il faut cesser d'ajouter des épithètes à la laïcité, «ni ouverte, ni positive » a également expliqué Guillaume Bachelay. Et Jean-Louis Bianco de conclure : « Il faut la laïcité tout court. Tout le reste entraîne des déviations ».



### Audition d'Olivier de Schutter

Le comité national de pilotage des Etats généraux a procédé mercredi 22 octobre à l'audition d'Olivier de Schutter, juriste, ancien rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation, sur le thème « Le droit a l'alimentation dans le monde: sécurité alimentaire et enjeux agricoles ».

Olivier de Schutter pose un constat de départ : le système actuel est « à bout de souffle ». Lorsqu'il fut pensé, ce fut dans une logique productiviste, il s'agissait de produire plus et à bas coût. Il consacre le succès de « l'économie alimentaire low cost ». Cependant cette « obsession » du low cost a un coût important pour la collectivité - et donc le contribuable - parce qu'il s'agit de « soutenir une agriculture qui n'est pas soutenue par les prix du marché » et qui pèse sur le système de santé publique. Olivier de Schutter distingue trois principaux impacts du système alimentaire actuel:

1) des impacts environnementaux, l'élevage et l'agriculture industriels étant producteurs de gaz à effets de serre et entraînent la pollution des sols, 2) l'impact social du système qui aboutit à une duplication de l'agriculture, entre les petites fermes et les exploitations de grande taille. Ainsi, cette dualité ne permet pas aux petites exploitations de se développer et de maintenir les jeunes générations dans les zones rurales.

3) L'impact sanitaire, avec le constat de l'augmentation des taux de surpoids et d'obésité dans les sociétés modernes liés à celle de la consommation de produits transformés, riches en sucres, en sel et en graisses. En conséquence « si cette nourriture ne n'est pas chère, les coûts assumés par le contribuable deviennent importants ».

Cependant Ólivier de Schutter n'est pas défaitiste, au contraire. Pour lui cette crise est « *une promesse* », qui engendre de « *nouvelles alliances* » pour la réforme du système.

Il met ainsi en exerque les différents verrous du système qui le figent et ralentissent sa mue. Un verrou « sociotechnique », du fait de la prééminence d'investissements sur les grandes infrastructures, avec de grandes exploitations qui constituent en ellesmêmes un verrou « socioéconomique », puisqu'elles réalisent des économies d'échelle importantes, ce qui n'est pas le cas des petites exploitations. Nos habitudes alimentaires constituent le troisième verrou, « socioculturel », car nous prenons de moins en moins le temps de manger et de manger sainement, si bien que le repas français a été classé au patrimoine mondial de l'Unesco, pour sa gastronomie, son art de vivre, sa convivialité. Enfin, un verrou « sociopolitique » car « la domination économique se traduit par une domination politique », les acteurs économiques importants exerçant des pressions contre la réforme du système.

### MISER SUR L'AGROÉCOLOGIE

Olivier de Schutter plaide, lui, « pour la démocratisation des systèmes alimentaires afin de donner la capacité à chacun d'avoir une possibilité de contribuer à la transformation du système dont il dépend, pour faire ses choix en connaissance de cause ».

Il cite l'exemple du Canada ou de la région Rhône-Alpes qui opèrent une re-territorialisation de leurs systèmes alimentaires en mettant en lien les producteurs et les consommateurs afin de leur donner la possibilité de s'approprier ce système. Ces exemples

illustrent un changement de paradigme : autrefois les systèmes étaient basés sur la technologie - notamment la mécanisation- aujourd'hui on mise davantage sur « l'innovation sociale » avec des citoyens qui consacrent du temps pour « inventer des alternatives à un système qui connaît aujourd'hui ses limites ». Ainsi Olivier de Schutter plaide en faveur de l'innovation sociale et de la démocratisation des politiques alimentaires.

Il a également exposé au comité de pilotage les enjeux d'avenir liés à l'agroécologie. Il a tout d'abord tenu à redéfinir celle-ci qui n'est pas une agriculture biologique ou une agriculture traditionnelle. L'agroécologie observe la manière dont la nature fonctionne pour reproduire les mécanismes naturels au niveau de l'exploitation. Pour lui, l'agroécologie, « c'est la science agricole du XXIe siècle » car « l'agriculture ne peut pas se développer à l'extérieur de l'écosystème et doit être consciente des limites écologiques ». Cette agriculture se positionne dans « un système de boucle » et non dans « un système de ligne » comme l'agriculture classique, elle présente en outre un avantage considérable pour l'agriculteur qui enrichit son métier et peut attirer les jeunes générations. En revanche, cette agriculture fait face à trois obstacles majeurs qui peuvent néanmoins être surmontés : elle nécessite plus de main d'oeuvre - ce qui peut être un débouché en emplois de qualité pour des personnes en recherche d'emploi dans une période caractérisée par un chômage à la hausse ; elle requiert une adaptation des marchés car elle ne peut produire en grandes quantités; enfin la production ne se fait pas en fonction de la demande mais en fonction des saisons et des besoins des sols.



## Audition de Louis Gallois



Le comité de pilotage des Etats généraux recevait mercredi 22 octobre Louis Gallois, président de la Fabrique de l'Industrie, sur le thème « La désindustrialisation : pourquoi ? La réindustrialisation: comment? ». Henri Weber fait le constat de l'affaissement de l'industrie française depuis une dizaine d'années, qui se classe maintenant au 15e rang européen, en queue de peloton avec un appareil industriel français qui n'est donc pas seulement distancé par l'Allemagne. Pourtant, rappelle-t-il, l'industrie est essentielle à la compétitivité et à l'emploi, ainsi qu'au financement de la protection sociale, à l'échelon national comme à l'échelon communautaire. Ainsi la « réindustrialisation de la France et de l'Europe s'impose-t-elle comme un impératif catégorique ». Les positions caricaturales se renvoient dos à dos, « rigidité du coût du travail » pour la droite, « cupidité du patronat français incapable d'investir » pour l'extrêmegauche : comment faire face à la désindustrialisation dans ce contexte économique morose?

Louis Gallois rappelle qu'il faut inscrire ce débat dans le cadre général de la mondialisation, la compétition économique et industrielle n'étant plus seulement locale mais désormais globale. Il faut pouvoir se différencier des autres pays par la qualité et l'innovation. « La France ne disposant pas de marges, elle n'investit pas, pas assez, et ne force pas sa compétitivité ». Elle se trouve à la croisée des chemins de deux modèles : l'espagnol (qui a pratiqué une forte dévaluation interne, une baisse des salaires, l'écrasement de sa dépense publique, des abattements drastiques dans sa recherche publique) qui a permis de retrouver une capacité productive, mais pas une capacité d'innovation, pourtant cruciale ; et le modèle nordique, qui s'appuie sur le principe de la différenciation (en montant en gamme qualitativement, ces modèles s'extraient de la compétition des prix). La France a encore le choix, ce qui n'était pas forcément le cas de l'Espagne. Elle dispose de solides atouts : recherche de pointe, capacité d'innovation, base entrepreneuriale solide (les start-ups sont nombreuses à se lancer, en particulier dans le domaine du numérique, ce qui résulte en partie de l'excellence de l'école mathématique française). Elle peut aussi assumer le financement de son industrie puisqu'elle reste l'un des pays les plus riches de la planète. Pour Louis Gallois, il est fondamental de donner à la France les moyens d'investir: « le malade, c'est l'industrie ».

### INNOVATION, QUALITÉ ET RÉPUTATION

Les causes de la désindustrialisation en France sont macro-économiques (instabilité réglementaire et fiscale, qui tient à la fois de l'accumulation et de la déstabilisation), la pression fiscale y est forte, les flux de financements ne sont pas suffisamment orientés vers l'appareil productif. La solidarité entre PME et grands donneurs d'ordre d'une part, entre PME elles-mêmes d'autre part, est insuffisante, et le dialogue social faible, or, les études le prouvent, il est un véritable facteur de productivité. Notre système éducatif ne laisse pas sa place à l'apprentissage, il est pourtant primordial pour réindustrialiser le pays. L'Europe est quant à elle une zone de basse croissance depuis une décennie. La France est très dépendante de la croissance européenne. Il faut donc impérativement créer des marges de croissance nationales et européennes, et, à cet égard, le plan Juncker de 300 milliards d'euros pour relancer la croissance apparaît comme un enjeu déterminant.

Ce constat fait, Louis Gallois rappelle que la productivité « tient à trois éléments : l'innovation, la qualité, et la réputation », et qu'il faut « mettre les entreprises en situation d'investir, reconstruire leurs marges pour amorcer la pompe ». L'innovation et la recherche sont la clé de voûte de l'investissement, selon lui. Il faut pour cela sanctuariser le crédit impôt-recherche, soutenir les startups, développer les programmes d'investissement et d'avenir, créer des ins-

truments pour accompagner les chefs d'entreprise. La question essentielle de « ce que l'on veut faire de notre dialogue social » mérite d'être repensée à l'aune de situations très disparates en Europe. C'est en outre une « approche plus pertinente que celle des seuils sociaux, puisqu'il y en aura toujours ».

L'Etat a quant à lui un rôle important à jouer, en donnant de la visibilité aux entreprises, en conditionnant son aide au fait que les grands groupes associent la chaîne des fournisseurs. Cela ne contrarie pas la pertinence de l'échelon régional, bien au contraire : celui-ci s'impose pour « renforcer les solidarités territoriales », pour « assurer la formation professionnelle » (par l'apprentissage notamment, ce qui impose de confier aux Régions les moyens suffisants pour le faire et de redonner à l'apprentissage la valeur qui lui revient).

D'autres leviers d'action résident dans la structuration du marché du travail en France : l'insécurité juridique est un obstacle majeur à la réindustrialisation, la loi qui résulte de l'ANI dite sécurisation de l'emploi y répond. L'approche sectorielle doit viser les industries de l'avenir, en ciblant particulièrement « les matériaux d'avenir, la santé et l'économie du vivant, la transition énergétique ». « L'industrie française n'est plus capable d'assurer la compétitivité, il faut continuer à créer des gains de productivité dans les services sous peine de limiter notre croissance potentielle », assure Louis Gallois, qui souligne également le creusement des écarts de richesse, le fait que les « travailleurs pauvres sont de plus en plus pauvres », la volonté constante des entreprises de contourner la protection très forte accordée aux travailleurs par le CDI, autant de faiblesses pour l'industrie française qui interroge sur ma nécessité d'« en finir avec la dualité des contrats de travail à la française » pour protéger la sécurité de l'emploi, innover pour retrouver de la compétitivité et réindustrialiser le pays, sous peine de décrochage économique durable.

### L'Europe se fixe de nouveaux objectifs pour lutter contre le réchauffement climatique



Le sommet européen des 23 et 24 octobre était consacré à la question du réchauffement climatique, afin de trouver un accord communautaire, à un mois de la conférence de Lima et un an avant la conférence internationale organisée à Paris en décembre 2015. Les Etats membres se sont fixés un objectif contraignant sur les émissions de gaz à effet de serre : celles-ci devront diminuer d' « au moins 40% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 ». « Nous avons donc abouti à un accord que je trouve très ambitieux pour la planète parce que l'Europe montre l'exemple », a estimé François Hollande à l'issue du sommet.

Par ailleurs, l'Europe se fixe d'autres objectifs indicatifs, notamment le passage à 27 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030, et 27 % d'économies d'énergies d'ici 2030. Ces objectifs doivent permettre à l'UE de renforcer son autonomie énergétique. « Sur la sécurité énergétique,

c'était très important que nous puissions, notamment dans le contexte que vous savez en matière de gaz, assurer à l'Europe, à moyen et long termes, son autonomie. » rappelle François Hollande.

### DES ENGAGEMENTS FORTS

Si cet accord est « un compromis », car la France comme d'autres pays, plaidait pour des buts plus ambitieux, c'est la première fois que l'Union européenne se fixe des objectifs contraignants et c'est un signal fort adressé notamment à la Chine et aux Etats-Unis, afin d'espérer aboutir à un accord international contraignant sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre. « Si l'Europe ne s'était pas mise d'accord ce soir, comment aller chercher les Etats-Unis, la Chine, d'autres pays, les pays émergents, ceux qui ont des interrogations alors même que les

européens auraient montré de la frilosité ?, demande le Président. Il était donc tout à faire essentiel que l'Europe montre la voie et puisse marquer, pour ce Conseil européen, des engagements forts. »

Le sommet européen a acté la mise en place d'un mécanisme de solidarité: il y aura un système d'échanges de quotas pour les installations industrielles et énergétiques (quotas d'émission de CO<sub>2</sub>). Les pays les plus pauvres, ceux dont le PIB par habitant est inférieur à 60 % de la moyenne de l'UE peuvent accorder des quotas gratuits au secteur énergétique, ce afin « qu'ils puissent s'adapter et atteindre l'objectif sans qu'il leur en coûte trop cher ». Ce mécanisme satisfait particulièrement la Pologne, pays très dépendant du carbone (95% de l'énergie est produite par le charbon).

### Budget : la France convainc à Bruxelles

La Commission européenne a validé le projet de budget présenté par la France, n'y voyant « aucun cas de manquement grave » aux règles du pacte de stabilité. La politique budgétaire du gouvernement repose sur deux piliers : la réduction du déficit structurel par des économies en dépenses, qui doit permettre de ramener le déficit public à moins de 3 % en 2017, et la mobilisation de moyens exceptionnels en faveur de l'emploi et de l'investissement, avec notamment la mise en place du CICE et du pacte de responsabilité.

Par ailleurs, en réajustant ses prévisions et en dégageant de nouvelles recettes issues de la lutte contre la fraude et l'optimisation fiscales, la France est désormais en mesure de présenter un ajustement budgétaire structurel supérieur à 0,5 points de PIB en 2015 (contre 0,2 prévu auparavant).

La France prévoit de programmer ainsi 21 milliards d'euros d'économie. Pour Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement, « Aller au-delà dans la réduction des déficits en France est impossible, pas seulement pour des raisons politiques, pas seulement parce qu'un modèle social serait totalement balayé, pas simplement parce que les Français ne l'accepteraient pas mais tout simplement parce que ça n'est techniquement pas possible. Aller au-delà ne donnerait pas les moyens de soutenir la croissance et freinerait toute possibilité de reprise. »



# États généraux ces socialistes

# «Inventons ensemble le nouveau progressisme!»

Militant-e-s et sympathisant-e-s vous êtes au cœur de cette démarche

Contribuez directement à la rédaction de la nouvelle carte d'identité du Parti socialiste

Partagez sur : Twitter et Facebook



